

## AGENT(E) DE CONCERTATION

### Mise en contexte :

*COSMOSS La Matanie est un regroupement volontaire de partenaires des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de l'emploi, du monde municipal et du milieu communautaire œuvrant de concert au développement harmonieux du parcours de vie des jeunes de 0 à 30 ans et leurs familles.*

### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du comité local de coordination (CLC), sous la gestion administrative du fiduciaire (MRC) et sous la supervision de la coordonnatrice COSMOSS dont il est sous l'autorité fonctionnelle, le titulaire du poste est responsable de soutenir la mise en œuvre d'actions du Plan d'action stratégique de COSMOSS La Matanie. Celui-ci s'organise autour des 5 enjeux de COSMOSS : L'entrée scolaire réussie, la réussite éducative, les saines habitudes de vie, l'intégration socioprofessionnelle et la prévention de la maltraitance.

Ainsi l'agent(e) de concertation collabore principalement avec les partenaires de la démarche et l'équipe COSMOSS locale.

**Brève description du poste:** L'agent(e) de concertation sera amené(e) à travailler au déploiement de plusieurs projets concernant les 0-30 ans dans le secteur de la MRC de La Matanie.

### QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Diplôme universitaire ou collégial dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi;
- Expérience en concertation, mobilisation des communautés, recherche et gestion de projet;
- Toute combinaison de formation et expérience jugée équivalente pourra être considérée;
- Connaissance des enjeux des 0-30 ans et leurs familles;
- Connaissance de la démarche COSMOSS;
- Bon français parlé et écrit;
- Doit avoir la capacité de se déplacer sur le territoire.

### HABILETÉS PROFESSIONNELLES RECHERCHÉES

- Capacité à s'adapter à des contextes évolutifs
- Capacité de mobilisation des partenaires en contexte de changement
- Capacité d'animation de groupes de travail
- Capacité d'organisation et de communication
- Esprit d'équipe et de collaboration
- Habiletés relationnelles
- Autonomie

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat du 29 août 2023 au 30 juin 2024 avec possibilité de prolongation ou dès maintenant jusqu'au 30 juin 2023 et du 29 août 23 au 30 juin 2024.
  - Horaire de 15 heures par semaine du lundi au jeudi (possibilité de travail occasionnel en soirée et la fin de semaine).
  - Taux horaire à partir de 25,82\$ selon l'échelle salariale.
- Entrée en poste 29 août 2023 ou selon entente

Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée de faire parvenir son curriculum vitae d'une lettre de présentation, par courriel à Mélanie Bergeron : [coordo.cosmossmatanie@gmail.com](mailto:coordo.cosmossmatanie@gmail.com)